

SYNTHESE DU RAPPORT DU DELEGATAIRE A L'ATTENTION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

■ Séance du 10 décembre 2010

Présentation du rapport d'activité 2009 du délégataire de Service Public pour le parc de stationnement Estienne d'Orves à Marseille

I/ Compte-rendu technique

Le délégataire a réalisé en 2009 des travaux à hauteur de 39 k€ pour le renouvellement de divers équipements techniques. Ce montant recalculé diffère de celui mis en avant par le délégataire mais qui intégrait les investissements réalisés en 2008 sur le matériel de contrôle d'accès et de péage.

En ce qui concerne les effectifs, l'équivalent de 6 agents d'exploitation à temps plein sont affectés au parking, auxquels s'ajoute du personnel d'encadrement ainsi que du personnel intérimaire.

II/ Compte-rendu financier

1/ Tarifs et fréquentation

Les tarifs horaires n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation en 2009 mais avaient été augmentés à la fin de 2008.

La fréquentation du parking Estienne d'Orves s'élève à 634 986 véhicules horaires en 2009, soit une moyenne de 1 740 véhicules par jour. Celle-ci affiche une légère baisse de 1,9% par rapport à 2008. A l'inverse la durée moyenne de stationnement passe de 2,55 à 2,63 heures et le ticket moyen progresse de 5% sous l'effet de l'augmentation de la durée de stationnement et de l'évolution des tarifs en fin 2008. Le nombre d'abonnés est également en légère baisse et passe de 136 à 134 en moyenne.

2/ Economie de la délégation

Le chiffre d'affaires s'élève en 2009 à 2 923 k€ HT et marque une augmentation de 3,2% par rapport à 2008. Cette augmentation est due à la croissance combinée des recettes horaires (+3,2%) et abonnés (+1,7%). Les usagers horaires génèrent 94% du total des produits et l'équilibre économique du contrat repose en grande partie sur cette clientèle.

Les charges s'élèvent, quant à elles, à 1 853 k€ et sont quasiment stables par rapport à 2008 (+0,1%). Les frais de personnel (y compris personnel extérieur) constituent un des principaux postes de charges (24% du total) ainsi que les amortissements (31% du total).

La progression plus rapide des produits par rapport aux recettes permet une amélioration du résultat net (+8,8%), qui s'établit en 2009 à 1 072 k€, soit 37% des produits.

La situation économique du contrat est donc saine et génère d'importants excédents.

3/ Relations financières avec MPM

Le contrat prévoit le versement d'une redevance variable au délégant assise sur la fréquentation du parking.

Pour 2009, la redevance provisionnée s'élève à 41 k€, en léger recul par rapport à 2008 du fait de la baisse de fréquentation. Le montant de redevance ne représente ainsi que 1,4% du chiffre d'affaires.

III/ Qualité du service

Le délégataire propose depuis 2008, grâce au renouvellement du matériel de péage et de contrôle d'accès, le paiement par CB aux usagers qui semble bien accueilli par ces derniers.

Le délégataire ne fait état d'aucun suivi des réclamations ou enquêtes de satisfaction mais prévoit d'engager des actions en ce sens en 2009, suite aux demandes exprimées par le délégant.

IV/ Conclusion générale sur la vie du service durant l'exercice 2009

Comme en 2007 et en 2008 l'exploitation du parking Estienne d'Orves est largement excédentaire malgré un léger repli de la fréquentation horaire. Le résultat net s'élève à 1 072 k€, soit 37% des produits, que l'on peut mettre en regard de la redevance provisionnée due au délégant, qui s'élève à 41 k€, soit 1,4% du total des produits.